

INFO Garonne

N°4 - février 03 - TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU SMEAG-EPTB GARONNE



Quand la Garonne fait débat

2003, année internationale de l'eau douce.

22 mars 2003, journée mondiale de l'eau, et point d'orgue de présentation des défis liés à l'eau pour le XXIème siècle.

Débats et manifestations en tout genre sont donc prévus au programme de cette nouvelle année, afin de sensibiliser le public sur les enjeux de la gestion durable de l'eau et des cours d'eau.

Dans cette perspective, la Garonne promet d'alimenter le débat comme l'a tout récemment montré le Salon Pyrénéen de l'Environnement (SENDA) à Saint Gaudens où il a été question, entre autres choses, de la gestion intégrée du haut bassin, c'est-à-dire le Val d'Aran et le Comminges.

Des sources à l'estuaire, le SMEAG se prépare à engager avec les élus riverains et les acteurs du fleuve un contact permanent.

Ce ne sont pas les échéances qui manquent : concertation au sujet de la valorisation des zones humides de la Garonne, entre Blagnac et Saint Nicolas de la Grave, du Plan de Gestion d'Étiage (PGE), du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dont la phase de consultation devrait être relancée dans les prochains mois, de l'Agenda Garonne qui se définit comme une suite des Etats Généraux de la Garonne et qui a pour vocation de réconcilier la gestion de l'eau, les milieux naturels et l'aménagement du territoire.

Comment, aussi, ne pas évoquer le projet de réservoir de soutien d'étiage de Charlas. A ce sujet, la Commission Nationale du Débat Public vient d'installer la commission particulière en charge de ce dossier, présidée par Amaud MANDEMENT.

Ce temps de parole constitue une formidable opportunité pour tous les acteurs du bassin de la Garonne.

Il va permettre, à partir de ce projet structurant pour le Sud-Ouest, d'initier un débat de fond sur la politique de l'eau souhaitée sur le bassin pour les années à venir.

Autant dire que le débat public qui va s'engager cette année intéresse l'ensemble des décideurs, et des citoyens.

Sur le plan national, les discussions sur l'eau devraient être tout aussi intéressantes : loi sur les risques industriels et naturels, loi sur la décentralisation, loi de transposition de la directive cadre sur l'eau.

Enfin, prévue en 2004, la loi relative à la refondation de la politique de l'eau en France

passera notamment par les commissions géographiques du Comité de bassin Adour-Garonne.

Alors bon travail à tous.

Gaston Escudé
Premier vice-président
du SMEAG-EPTB Garonne



Images d'une coopéra pyrénéenne et ...

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR UN FLEUVE PYRÉNÉEN

Le SMEAG-EPTB Garonne, la Généralité de Catalogne et le Conseil général du Val d'Aran, promoteurs de la coopération sur la Garonne, se sont retrouvés dans le Val d'Aran le 30 novembre dernier pour la présentation officielle du projet "la vallée de la Garonne, un territoire transfrontalier" devant les élus du Val d'Aran.



Réunion devant la presse et le Conseil général au Val d'Aran

Ce projet, d'un montant d'environ 2 millions d'euros a en effet été retenu dans le cadre du programme d'initiative communautaire INTERREG IIIA France/Espagne.

De gauche à droite, **Jordi SALA**, directeur de la planification environnementale à la généralité de Catalogne, **Ramon ESPADALER**, ministre catalan de l'environnement, **Carlos BARRERA**, Sindic d'Aran, **Evelyne-Jean BAYLET**, président du SMEAG, et **Gaston ESCUDE**, vice-président du SMEAG, réaffirment ensemble leur volonté d'œuvrer pour une gestion globale de la Garonne.

Il se déroulera sur 3 ans et est financé par l'Europe (à hauteur de 50%), par les partenaires de la coopération, ainsi que pour la partie française, par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la DIREN, le Département de la Haute-Garonne, et EDF.

Les trois axes prioritaires et fondateurs sont :

- l'amélioration de la connaissance du fleuve
- la mise en valeur de la Garonne, dans une perspective de développement durable et de meilleure gestion de la ressource " eau "
- le rapprochement de la Garonne et des citoyens.

Pour aller plus loin : www.smeag.fr

LE SALON PYRÉNÉEN DE L'ENVIRONNEMENT (SENDA)

Ce salon, organisé alternativement en Espagne et en France, avait lieu en novembre dernier à St Gaudens. Fruit d'un partenariat entre l'Institucion Ferial de Barbastro et la communauté de communes du Saint-Gaudinois, celui-ci a eu pour vocation d'offrir un panorama des actions, produits et programmes dédiés au respect de l'environnement dans les Pyrénées. Il était donc naturel que le SMEAG soit présent sur ce salon. Cela a été l'occasion de présenter son rôle, ses actions et ses projets pour l'avenir du fleuve Garonne. Il s'agissait en effet de rappeler que le fleuve, aux origines espagnoles, constituait une composante majeure de l'environnement pyrénéen.



De gauche à droite : **Jean Claude MADAMOUR**, Pdt de la communauté de communes du St-Gaudinois, **Antonio COSCULLEULA BERGUA**, maire de Barbastro, **Pierre IZARD**, Pdt du Conseil général de la Hte-Garonne, **Philippe PERROT**, maire de St-Gaudens, **Jean Raymond LÉPINAY**, conseiller général .



Visite de scolaires.

Dialoguer, débattre et échanger avec les différents participants et visiteurs de ce salon, dans le Pays de Comminges en émergence constituaient le menu de ces deux jours.

La gestion intégrée de l'eau dans le Haut bassin de la Garonne s'est révélée être un sujet de préoccupation : une table ronde réunissant des spécialistes a permis de répondre à de nombreuses interrogations.

tion garonnaise

TABLE RONDE SUR LA GESTION DE L'EAU DANS LE VAL D'ARAN ET LE COMMINGES



Nils Balanche/Alain Duchein/Pierre Labeyrie/Xavier Marti/Jean de Galard/J-Raymond Lepinay/Francis Daguzan/Bernard Leroy

CHACUN DES PARTICIPANTS S'EST PENCHÉ SUR LA GARONNE AVEC SON REGARD DE SPÉCIALISTE. UNE ILLUSTRATION DE "L'EUROPE DE L'EAU EN MARCHÉ" QUI IMPOSE UNE GESTION PAR BASSIN VERSANT ET L'OBLIGATION D'UN BON ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'EAU D'ICI 2015. LA PARTICIPATION DES CATALANS A FORTEMENT ÉCLAIRÉ LA RÉFLEXION NOTAMMENT EN TERME DE DEVELOPPEMENT DURABLE. LE DÉBAT SUR LA GESTION EN EAU DANS LE HAUT BASSIN DE LA GARONNE NE POUVAIT ENFIN MANQUER D'ÉVOQUER AUSSI LE PROJET DE RÉSERVOIR DE SOUTIEN D'ÉTIAGE "CHARLAS".

POUR DISPOSER DE L'INTÉGRALITÉ DES DÉBATS, CONTACTEZ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAINT-GAUDINOIS (05 61 89 21 42).

ILS ONT APPORTÉ LEURS CONTRIBUTIONS AU DÉBAT

Jean-Raymond Lépinay, *Président de la commission Géographique Garonne* : "Comment la ressource en eau peut-elle être bien partagée? quelles solidarités mettre en place. C'est une question récurrente".

Alain Duchein, *Directeur de la prospective à l'Agence de l'eau Adour-Garonne* : "L'Europe de l'eau est en marche".

Xavier Marti, *Responsable de la planification environnementale, Généralité de Catalogne* : "L'application de la directive cadre sur l'eau en Catalogne est un évènement fondateur de la politique de l'eau". (...) "La vallée de la Garonne est un espace transfrontalier."

Francis Daguzan, *Vice Président du Conseil général du Gers* : "En Gascogne, si nous n'avions pas le canal de la Neste, nous n'aurions pas une goutte d'eau dans les rivières" (...) "Il y a 20 ans, c'était un tollé quand on évoquait la réalisation d'ouvrages. Le dialogue, pas toujours facile, a permis à ceux qui détenaient la ressource d'accepter de la partager."

Pierre Labeyrie, *Conseiller municipal Vert de Toulouse* : "Faisons travailler les chercheurs et

universitaires sur la diminution des demandes en eau".

Jean de Galard, *Président du conseil de développement du Pays de Comminges* : "L'eau, c'est la vie, d'où ces débats passionnants et passionnés".

Nils Balanche, *Directeur Régional Météo France* : "les phénomènes de crues et de sécheresses ne vont pas être plus nombreux mais ils vont s'intensifier".

Marie-Thérèse Lacourt, *Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne* : "Sur les 60 000 hectares irrigués en Haute-Garonne, il n'y a pas que du maïs, il y a 15 000 hectares de soja".

Bernard Leroy, *Chargé de mission SMEAG* : "Le projet "Charlas" s'inscrit dans un plan d'actions concerté et pluridisciplinaire : le plan de gestion d'étiage "Garonne-Ariège". "L'enjeu est de mieux gérer les ressources existantes"... "L'objectif étant notamment de garantir en permanence le bon fonctionnement du milieu aquatique... et de sécuriser les usages existants."

AGENDA GARONNE COMMENT PASSER DES GARONNE(S) À LA GARONNE ?



Comité syndical du SMEAG

Autrement dit, comment passer d'une "approche plurielle" à une "vision commune et concertée" du fleuve.

Cette volonté était déjà au cœur des débats des Etats généraux de la Garonne, organisés en Avril 2001 par le SMEAG, le Conseil Général du Val d'Aran et la Généralité de Catalogne. Ces Etats Généraux ont permis l'expression des différentes représentations de la Garonne ; de la multitude de regards et de discours, que rien ne semble a priori relier de manière simple et immédiate, il est apparu possible de distinguer quatre types de perception :

- l'approche foncière où la Garonne est considérée sous l'angle de la propriété, espace de responsabilité et de réflexion,
- l'approche territoriale et sociale où elle apparaît comme une composante du territoire dans sa dimension culturelle, paysagère et récréative,
- l'approche ressource où elle est essentiellement un espace de production,
- et enfin l'approche environnementale dans laquelle elle est un milieu, un espace naturel favorisant la bio-diversité.

Fort de ce constat, le SMEAG s'est engagé dans l'élaboration d'un "Agenda Garonne". Ce document se veut un cadre de propositions, non juridiquement contraignant, mais faisant autorité, à l'instar de "l'agence 21", destiné à faire prendre en compte la Garonne et sa vallée dans les différents agendas des collectivités et de l'Etat.

Au cours de l'année 2003, un groupe d'experts va enrichir la réflexion afin d'engager tout au long du fleuve un débat sur les orientations d'une prochaine politique publique en faveur du cours d'eau et de son territoire. Le Professeur Romain Gaignard, rapporteur des Etats Généraux assure pour le compte du SMEAG le suivi de cette réflexion.

DÉBAT PUBLIC AUTOUR DU RÉSERVOIR DE CHARLAS. " CHARLAS FERA DÉBAT "

Saisie par l'association France Nature Environnement, la commission nationale de débat public (CNDP) a décidé de l'organisation d'un débat public sur le dossier du réservoir de soutien d'étiage de "Charlas".

Le 9 Juillet 2001, Arnaud Mandement, ancien membre de la CNDP a été désigné pour présider la commission particulière du débat public (CPDP) chargée de l'organisation de ce débat. Le 6 Décembre 2002, la CNDP a rendu publique la composition de la commission particulière, émanation directe de cette commission.

Arnaud MANDEMENT, président de cette commission, consultant,
Michel ANGOT, maire de Puydarrieux (65), Océanographe-biologiste, retraité,
Jean Stéphane DEVISSE, chargé de mission au WWF, membre de la CNDP,
Jean Claude FLAMANT, ingénieur agronome et directeur de recherche à l'INRA chargé de la mission d'animation des agrobiosciences,
François GAZELLE, hydrologue, chargé de recherche au CNRS,
Roger PEIFFER, général de l'armée de l'air, commissaire enquêteur,
Jean Claude SABIN, agriculteur, ancien responsable national et régional d'organisations agricoles.

La commission particulière du débat public, comment ça marche ?

Elle a pour mission d'organiser et de veiller au bon déroulement du débat; contrairement à une idée reçue, elle n'a pas pour objet d'émettre un avis sur le projet en discussion. Il lui appartient de s'assurer que le débat s'est passé dans de bonnes conditions et que chacun a pu s'exprimer et recevoir une réponse aux questions qu'il se posait. Autrement dit la commission particulière se présente comme un garant de la transparence des débats. Une première rencontre s'est déroulée le 17 Décembre 2002 dans les locaux du SMEAG à Toulouse en présence du préfet Yves MANSILLON, le président de la commission nationale du débat public.

NOUVEAU "QUAND LE DÉBAT SE PROLONGE SUR INTERNET."

Dans l'objectif d'étendre le débat à tous, le SMEAG a mis en ligne deux nouvelles adresses internet consacrées à la Garonne :

- le site du syndicat mixte, www.smeag.fr a pour vocation d'être une véritable vitrine des actions du SMEAG en apportant aux différents publics concernés les résultats de ses travaux et de son expérience.
- le portail Garonne www.lagaronne.com vise à présenter et à promouvoir la Garonne et ses territoires en facilitant l'accès aux données disponibles sur internet relatives au fleuve. Une telle entreprise de recensement d'informations requiert bien sûr la participation de tous les acteurs intéressés au fleuve. Aussi, vous pouvez communiquer au SMEAG, gestionnaire de ce portail, les adresses internet que vous jugeriez opportun d'y faire figurer.